



Procès verbal

Date	Lundi 15 janvier 2018 à 17h
Lieu	Coopérative Agricole à Puget-Théniers
Objet	Assemblée Générale des Amis de l'Olive Pugétoise
Rédacteur	Nathalie Jarno

- Rapport moral et d'activité de l'exercice écoulé et approbation des comptes financiers,
- Le point sur le dossier « réhabilitation des oliviers » en liaison avec l'association «A.O.P.»,
- Préparation du Marché de la Truffe du samedi 10 février 2018 à Puget-Théniers,
- Questions diverses

Les membres d'AOP convoqués par email et par courrier postal le 4 janvier 2018 se sont réunis le 15 janvier 2018 à 17h à la salle de la coopérative agricole 19 avenue A.Barety à Puget-Théniers.

La réunion est présidée par Jean-Claude AUTHIER et Jean-Pierre MOTTE, co-présidents en exercice. Après avoir remercié leurs collègues présents, les présidents proposent d'examiner les points de l'ordre du jour.

Le rapport d'activités et le rapport moral sont lus et validés à l'unanimité par l'assemblée.

Le rapport financier, arrêté au 31/12/2017, est exposé. Il est validé à l'unanimité.

Le collectif de gouvernance est partiellement renouvelé:

Jean-Claude Authier : réélu

Jean-Pierre Motte : réélu

Nadine Cordier : démission

Nathalie Jarno : démission

Hervé Léon : décédé

André Pflimlin : élu

Jean- Paul Mansouri : élu

Le collectif de gouvernance compte donc 4 co-présidents.

L'ancienne animatrice est chargée de faire les demandes de subvention à la Mairie de Puget-Théniers pour le SAHVV et AOP.

Concernant la réhabilitation des oliveraies, plusieurs questions et points ont été discutés :

- modalités de sélection des repreneurs des oliveraies aujourd'hui restaurées : les repreneurs sont pour partie des personnes engagées dans le projet depuis ses débuts. Ils ont participé aux chantiers et ont fait part de leur intérêt depuis longtemps. Dans le cas de Diego, il s'agit d'un agriculteur local qui cherchait une oliveraie. Son statut d'agriculteur a été la motivation de sa sélection. Enfin, Jean-Claude rappelle que les conventions sont encore au nom du Syndicat qui reste donc maître dans le choix des repreneurs.

- une nouvelle oliveraie a été incluse dans le projet : cette oliveraie est la propriété de la mairie de la Croix-sur-Roudoule. D'importants travaux sont à prévoir pour la débroussailler.

- une discussion avec les adhérents d'AOP devra avoir lieu concernant l'oliveraie de Graglia à la Croix également. Il a été question de la conserver au sein du projet afin d'y ramasser les olives pour le compte des bénévoles. Cela constituerait une motivation de ces derniers et une petite rétribution de l'énergie consacrée par ces derniers au projet.

Une réunion de programmation des chantiers et des autres actions nécessaires pour la réhabilitation des oliveraies est proposée au début du Printemps.

La séance est levée à 18h30, après l'examen de l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Fait à Puget-Théniers, le 22/01/2018

Le co-président
Jean-Pierre Motte



Le co-président
Jean-Claude AUTHIER

